



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil de Saint-Lubin-en-Vergonnois, en session ordinaire sous la présidence de M. Henry BOUSSQUOT, Maire.

Sur convocation de M. Henry BOUSSQUOT, Maire, en date du 23 juin 2023

Présents : 12 : Muriel BILAK, Magali BODUSSEAU, Henry BOUSSQUOT, Laurence CHEMMA, Olivier CLEMENT, Philippe DARIDAN, Didier LEROY, Sandrine LHUILLIER, Philippe PRUDHOMME, Laurence RAFFRAY, Adrienne ROBIN, Martine DIARD.

Absents et excusés : 3 : Dominique GOURJAU, Laurent CAUQUIL (donne pouvoir à Philippe PRUDHOMME), Guillaume MARTIN (donne pouvoir à Laurence CHEMMA).

Secrétaire de séance : Didier LEROY

Ordre du jour

<u>N° d'ordre</u>	<u>Objet de la délibération</u>
1	Approbation du procès-verbal des 24 mai 2023 & 09 juin 2023
2	Comptes rendus des réunions communales
3	Comptes rendus des réunions Agglopolys
4	Suite du projet MAM
5	Subventions pour le projet MAM
6	Subventions pour le projet boulangerie
7	Commissions de contrôle des élections
Questions diverses	

- Approbation du PV de la séance des 24 mai 2023 & 09 juin 2023
Les comptes rendus des derniers Conseils Municipaux sont adoptés à l'unanimité.

Magali BODUSSEAU rejoint la séance à 19h10



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 juin 2023**

DCM-2023-038 : Projet Maison d'Assistantes Maternelles

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet de compromis de vente, concernant l'acquisition du bien immobilier situé sur la parcelle cadastrée AA 111, sur un terrain de 800 m².

Considérant l'avis des Domaines en date du 16 mai 2023 qui fait état d'une valeur de **200.000 €**, assortie d'une marge d'appréciation de 10 % pour la cession du terrain.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de compromis de vente, pour la parcelle cadastrée AA 111 au prix de 210 000 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de promesse de vente,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal

- Approuve le projet de compromis de vente, pour la parcelle cadastrée AA 111 au prix de 210 000 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer le projet de promesse de vente,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté : à l'unanimité des membres présents

DCM-2023-039 : Demande de subventions pour le projet MAM

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dépôt de plusieurs demandes de subventions, concernant le projet de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Afin d'aboutir ce projet, la commune de Saint Lubin en Vergonnois souhaite déposer des demandes de subventions auprès de « Fond vert », « CAF », « MSA » et « DETR ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Adopte le projet de la Maison d'Assistantes Maternelles,
- S'engage à prendre en autofinancement ou en emprunt la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise le Maire, Henry BOUSSIQUOT à signer tout document relatif à cette opération.

Adopté : à l'unanimité des membres présents

DCM-2023- 040 : Demande de subventions pour les travaux de boulangerie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dépôt de plusieurs demandes de subventions, concernant les travaux de la boulangerie.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Saint Lubin en Vergonnois souhaite déposer des demandes de subventions auprès du « Fond vert », « Pays des Châteaux » et de la « DETR ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Adopte l'opération des travaux de la boulangerie,
- S'engage à prendre en autofinancement ou en emprunt la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise le Maire, Henry BOUSSIQUOT à signer tout document relatif à cette opération.

Adopté : à l'unanimité des membres présents



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 juin 2023

POINTS ABORDÉS SANS DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal prend acte de la rencontre institutionnelle entre les Maires et Mme la Procureure de la République, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la commission Aménagement, Habitat, Environnement, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte du flyer « transhumance publique » accompagner le troupeau de 300 brebis, qui se déroulera le samedi 1^{er} juillet à Candé sur Beuvron, présenté par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte du courrier pour les inscriptions au Défi inter-entreprises qui se déroulera le 22 septembre 2023, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la réunion du groupe de travail POA-Habitat sur les besoins en logement pour les publics spécifiques, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la campagne de sensibilisation à la préservation de la qualité de l'eau « 1 DECHET PAR TERRE = 1 DECHET DANS LA MER », présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte du courrier du SIDELC pour les prochaines études et piquetages au lieu-dit Champigny, présenté par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la réunion avec la DDT concernant les fossés dans le lotissement « des Rochettes », présenté par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte du retour de la Direction des Mobilités – Agglopolys en précisant que la ligne 8 s'arrêtera le matin à l'arrêt de bus, Place Michaux, présenté par M. le Maire.

Le conseil Municipal prend acte de la réunion avec le CAUE, pour le projet de restauration du four banal, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte du courrier de l'INSEE pour la campagne de recensement, qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024, présenté par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte d'une information sur la commission des élections, présentée par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la réunion du Pays des Châteaux, présentée par Adrienne ROBIN.

Le Conseil Municipal prend acte de la réunion de restitution / synthèse des solutions de financement et d'accompagnement mobilisables pour projet complexe scolaire, présenté par M. le Maire.

Le Conseil Municipal prend acte de la réunion du conseil d'école & SIVOS, présentée par Sandrine LHUILLIER & Magali BODUSSEAU.

Sandrine LHUILLIER, informe de la fermeture de l'agence postale pour les congés d'été. Du 10 au 21 juillet 2023 & du 14 au 25 août 2023.

Sandrine LHUILLIER, informe les conseillers du bilan positif de la première édition du festival Orgue en Cisse organisé avec Orchaïse et Valencisse fin mars/début avril ; et qu'une seconde édition est envisagée, avec l'accord de la commune, au printemps prochain.

Mme ROMAIN demande la parole : Pour le projet MAM, elle se questionne quant au stationnement des véhicules des assistantes maternelles et des parents déposant et venant chercher leurs enfants, et demande si une réunion d'information est prévue pour présenter le projet.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mercredi 30 août 2023.

Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le 30 juin 2023

Le Maire, Henry BOUSSIQUOT

Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le

Secrétaire de la séance : M. LEROY Didier

Le Maire, BOUSSIQUOT Henry

